



**TERMES DE REFERENCE POUR**  
**L'IDENTIFICATION ET LA FORMULATION DU CONVENIO (2018/PCONV/001204)**  
**« APPUI À LA CONSOLIDATION DES DYNAMIQUES DE PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE AU NIVEAU**  
**PROVINCIAL, REGIONAL ET NATIONAL, POUR CONTRIBUER À LA REDUCTION DES INEGALITES**  
**SOCIOECONOMIQUES AU MAROC »**

- Titre de l'intervention: **«Appui à la consolidation des dynamiques de participation démocratique au niveau provincial, régional et national pour contribuer à la réduction des inégalités socioéconomiques au Maroc »**
- Financement: **Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), MPDL, Oxfam.**
- Gestionnaires du programme: **Mouvement pour la Paix (MPDL), Oxfam**
- Durée du programme :**4 ans (2019-2022).**
- Durée de l'assistance technique : **à compter de la date de signature du contrat (environ 23 octobre 2018)et jusqu'à la date limite du 6 décembre 2018 (non modifiable).**

## **1. ANTECEDENTS ET CONTEXTE DE L'INTERVENTION**

Les réformes politiques et institutionnelles entreprises par le Maroc, en particulier la Constitution de 2011, ont créé un cadre juridique qui favorise la participation des organisations de la société civile (OSC) à l'examen, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques à différents niveaux, la promotion de la bonne gouvernance politique et publique, à travers diverses dispositions qui se réfèrent aux principes de participation des citoyens et de la société civile, l'égalité des sexes, l'attention aux jeunes et l'accès à l'information. Par ailleurs, le processus de régionalisation avancée initié en 2015 a permis de promouvoir la décentralisation et les mécanismes de participation démocratique, même si les autorités locales et régionales rencontrent des difficultés à mettre en œuvre les mesures envisagées. En outre, il y a encore peu d'initiatives visant à promouvoir la participation des citoyens, en particulier des femmes et des jeunes, et la population a un faible niveau de compréhension et d'information sur les lois et les mécanismes participatifs, ce qui entrave le processus de démocratisation. D'autre part, bien que plusieurs dispositions constitutionnelles et juridiques incluent les principes d'égalité, de lutte contre la violence et la discrimination fondées sur le genre et de renforcement de la représentativité des femmes par des mécanismes spécifiques, la situation est critique et insuffisante en termes de promotion et de protection des droits des femmes et de leur participation dans les sphères publique, politique et économique. De plus, la situation des jeunes est également préoccupante : sur 8 millions (30% de la population), 2,7 millions sont considérés comme "inactifs", ils ne sont ni en emploi, ni en



éducation, ni en formation (NEETs), et leur insertion sociale est très faible, étant exclus de la croissance économique du pays. En outre, les mouvements sociaux de ces dernières années - avec un grand nombre de jeunes - ont mis en évidence le problème des inégalités et la nécessité d'améliorer les mécanismes de participation.

Dans ce contexte, MPDL, OXFAM et leurs partenaires nationaux ont mis en œuvre un Convenio de coopération d'« Appui au processus de participation démocratique » (14-CO1-413) financé par l'AECID depuis 2015, dans 31 communes urbaines et rurales des provinces de Larache, Oujda et Al Hoceima, en partenariat avec l'Espace Associatif et 6 associations locales pour une période de 4 ans. Une deuxième phase de consolidation de cette intervention vient d'être approuvée par AECID pour la période 2019-2022.

## 2. PARTENAIRES ET EXPERIENCE DE TRAVAIL EN COMMUN

Le Mouvement pour la Paix (MPDL) est présent au Maroc depuis 1997 et a un nombre important d'interventions dans différents secteurs, tels que l'amélioration des conditions socio-économiques de la population rurale, la défense et la promotion des droits humains avec un accent particulier sur les droits des femmes, l'appui et le renforcement des capacités de la société civile et des institutions locales, ainsi que la bonne gouvernance, grâce aux projets « Appui à la gouvernance locale par le renforcement des capacités des acteurs locaux du développement » et « Renforcement de la société civile et de la gouvernance démocratique dans le Parc National d'Al Hoceima » (AECID). MPDL met également en œuvre les projets « Travail décent, protection sociale et liberté d'association dans la région MENA » et « Soutien et accompagnement du processus de participation démocratique dans la région de l'Est » (avec l'appui financier de l'Union Européenne-UE).

Oxfam travaille au Maroc depuis 1991 en partenariat avec des OSC marocaines, et encourage la participation active des citoyens afin de réduire les inégalités qui affectent les femmes, les jeunes et les populations vulnérables. Ses projets ont contribué à améliorer les conditions de travail des travailleuses du secteur des fruits rouges dans les provinces de Larache et du Gharb (AECID et UE) et renforcer le leadership des femmes du Sud et du Sud-Est dans la prise de décision locale, régionale et nationale (Coopération suédoise). Il soutient également la participation des OSC à la gouvernance locale dans la région de l'Est ; le soutien au bon fonctionnement de l'Instance de l'Equité, de l'Egalité des Chances et de l'Approche Genre (IEECAG) à Tétouan ; le renforcement de la participation et de l'accès à l'emploi de la jeunesse marocaine ; le soutien aux OSC pour établir une justice fiscale transparente et équitable aux niveaux local et national ; et la promotion d'une culture de l'égalité et du droit à une vie sans violence fondée sur le genre. Les leçons tirées de toutes ces interventions sont à la base de l'identification de cette proposition.

Depuis 2015, MPDL et Oxfam mettent en œuvre le Convenio « Appui au processus de participation démocratique », dans le but de soutenir le processus de renforcement de la gouvernance dans 31



municipalités des provinces de Larache, Al Hoceima et Oujda, par la promotion des principes de la démocratie participative, avec une attention particulière à la participation des OSC, des jeunes et des femmes, y compris une approche d'équité entre les sexes et de plaidoyer. Ce programme est mis en place en collaboration avec l'Espace Associatif et 6 associations locales : BADES et Association Forum de Femmes (AFFA) à Al-Hoceima ; Association de Coopération pour le Développement et la Culture (ACODEC) et Ain Ghazal à Oujda, et ECODEL et Ligue Démocratique de Droits des Femmes à Larache(LDDFL).

### 3. OBJECTIFS ET RÉSULTATS PROPOSÉS POUR LE NOUVEAU CONVENIO

Sur la base des résultats obtenus dans le cadre du Convenio en cours d'exécution « Appui au processus de participation démocratique », la proposition de ce nouveau Convenio 2018 a été approuvée avec les objectifs suivants :

**Objectif Général (OG):**contribuer à la réduction des inégalités affectant les femmes et les jeunes au Maroc, à travers le renforcement d'un processus de décentralisation (régionalisation avancée) équitable, égalitaire et durable.

**Objectif Spécifique (OS) :** consolider la participation citoyenne et politique des femmes et des jeunes ainsi que renforcer le rôle de plaidoyer de la société civile aux niveaux local, provincial, régional et national pour s'assurer qu'ils sont des acteurs dans le processus de régionalisation.

Les quatre résultats ou axes de travail proposés dans la proposition de ce nouveau Convenio sont :

- 1- Promouvoir la notion de citoyenneté active des jeunes, des femmes, des OSC et des autorités pour encourager leur participation active aux mécanismes de participation démocratique à différents niveaux.
- 2- Renforcer l'accès à l'information sur les lois et les mécanismes de participation et la création d'espaces pour l'échange d'informations et la responsabilisation des autorités.
- 3- Renforcer le rôle de plaidoyer des OSC pour promouvoir des mécanismes de participation durables et efficaces pour aider à réduire les inégalités vécues par les femmes et les jeunes, en tenant compte des intersections de plusieurs motifs de discrimination.
- 4- Promouvoir l'adoption des approches genre et jeunesse dans les politiques publiques en travaillant directement avec les institutions et les autorités, en tenant compte des intérêts et des besoins spécifiques des femmes et des jeunes.

Un certain nombre d'activités ont été proposé telles que : diagnostic de la participation citoyenne et de la culture politique des jeunes et des femmes ; formations (participation citoyenne et politique, nouvelles



masculinités, approche genre, leadership transformateur) et sensibilisation par des activités culturelles et sportives ; travail de sensibilisation avec les médias et les réseaux sociaux pour améliorer l'accès à l'information par l'utilisation des nouvelles technologies ; consolidation des mécanismes de participation ; plaidoyer en faveur de politiques publiques qui intègrent les intérêts pratiques et stratégiques des jeunes et des femmes.

La communication sera un thème transversal clé, dans le but de reproduire les bonnes pratiques dans d'autres régions du Maroc et d'autres pays. Des actions d'éducation au développement seront également organisées en Espagne pour promouvoir les valeurs et attitudes caractéristiques de la culture de la paix et la mobilisation des citoyens autour de la promotion de l'accès aux droits et à la justice sociale au Maroc.

#### 4. ZONES D'INTERVENTION

Compte tenu de l'expérience du Convenio2014 et des recommandations extraites de différents rapports et études qui seront remis aux consultant.e.s, le Convenio 2018 est conçu comme une phase de consolidation du programme antérieur et devrait être mis en œuvre dans 15 communes ayant eu une participation active et fructueuse dans le programme antérieur.

Comme indiqué dans le document de Convenio 2018 présenté à l'AECID, il serait opportun d'étudier les possibilités d'inclure des entités collaboratrices qui permettent d'accroître l'impact de l'action, telles que les communes, les conseils provinciaux et régionaux, les universités et les centres de recherche en matière de politiques publiques et autres acteurs institutionnels.

En ce sens, et en tant que leçon tirée du Convenio 2014, il convient de souligner l'importance d'impliquer directement les autorités locales afin que l'action ait un plus grand impact et durable.

En ce qui concerne la zone d'intervention, il est proposé de poursuivre dans les mêmes régions que le Convenio 2014 (Tanger-Tétouan-Al Hoceima et la région de l'Oriental) afin de consolider la phase précédente. A cette occasion, il est proposé de concentrer l'action sur 15 communes urbaines et rurales des 3 provinces mentionnées, dans lesquelles le Convenio 2014 a été particulièrement fructueuse.

Lors de la première réunion de cadrage entre l'équipe de consultance et le Comité de Coordination (MPDL et Oxfam), une liste des communes sera fournie. Toutefois, l'équipe de consultant.e.s peut en proposer d'autres sur la base de l'analyse de la documentation et des réunions et visites qui seront effectuées. Il pourra être considéré aussi la possibilité de reproduire l'intervention dans une autre province, voire au niveau régional.

#### 5. OBJET ET OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

L'objet de cette assistance technique est de réaliser l'identification et la formulation participative et inclusive du Convenio 2018 « Appui à la consolidation des dynamiques de participation démocratique au niveau



provincial, régional et national pour contribuer à la réduction des inégalités socio-économiques au Maroc » qui sera exécuté en consortium entre MPDL et Oxfam, et des OSC marocaines.

Sur la base des documents déjà existants, les objectifs spécifiques sont :

- Analyser le contexte et la zone d'intervention en se basant sur l'étude des points forts et points à améliorer des communes impliquées dans le Convenio 2014 pour sélectionner celles qui feront l'objet de l'intervention dans le cadre du Convenio 2018, ainsi que des régions les plus avancées dans le processus de démocratie participative et qui pourraient être impliquées dans ce nouveau programme ;
- Analyser la participation des partenaires proposés, les critères de choix, les catégories et le niveau de participation dans l'intervention et faire des recommandations sur d'autres acteurs potentiels (collectivités locales et organisations de la société civile) – en accord à la terminologie de l'AECID, en termes de titulaires de droits, d'obligations et de responsabilités ;
- Analyser les problèmes, les objectifs, les alternatives possibles pour l'identification et la formulation du programme ;
- Proposer des recommandations sur le modèle de gestion et coordination du programme ;
- Analyser et actualiser le cadre logique préliminaire et proposer un modèle d'intervention adaptée en fonction du cadre logique ;
- Proposer un chronogramme, un organigramme et un budget détaillés.

Une réunion de cadrage sera organisée au début de la prestation entre MPDL, Oxfam et les consultant.e.s sélectionné.e.s afin d'assurer la bonne compréhension de la mission et des objectifs, ainsi que de répondre à toutes questions.

## 6. MODALITES D'INTERVENTION ET METHODOLOGIE

Au cours de la phase d'identification et de formulation, toutes les activités nécessaires seront réalisées, avec un niveau de détail adéquat, sur la base des travaux préliminaires effectués et selon les délais disponibles, pour actualiser le diagnostic des problèmes et identifier les besoins spécifiques à couvrir par le Convenio 2018, ainsi que la conception du cadre logique et l'organisation des ressources nécessaires qui nous permettront d'obtenir une proposition finale selon le formulaire fourni par AECID.

L'approche participative devrait être la base sur laquelle se dérouleront toutes les actions à réaliser par le/la prestataire à travers des rencontres (présentielles ou vidéo-conférences), visites, contacts électroniques et téléphoniques. Dans ce sens, il faut considérer tous les acteurs d'une manière globale et pas seulement comme une source d'information. L'objectif de cette dynamique est de pouvoir compter sur tous les acteurs des zones d'intervention (associations, institutions et organismes publics et privés), de les impliquer dans les phases d'identification et de formulation ainsi que d'initier avec eux un processus de réflexion par rapport aux problématiques, opportunités et défis existants en lien avec les axes d'intervention du programme. Des



entretiens avec les présidents de communes, les conseils régionaux et présidents des IEECAG sont spécialement importants.

Les approches transversales des droits humains, de l'égalité de genre, de l'environnement et de la diversité culturelle seront utilisées tout au long de l'identification et de la formulation ; des techniques participatives seront également utilisées pour recueillir des analyses, évaluations, recommandations et propositions auprès des titulaires de droits, d'obligations et de responsabilités, ainsi que d'autres groupes d'intérêts.

Les langues de travail pendant tout le processus d'identification et de formulation seront les langues locales (arabe classique, darija et amazigh de la région d'Al Hoceima), français ou espagnol. La documentation générée sera en français ou en espagnol.

En tout temps, il y aura un dialogue très étroit avec le Comité de Coordination (MPDL et Oxfam) afin de bien comprendre les propositions, recevoir leurs contributions et orientations, ainsi que pour adapter le processus si nécessaire.

## 7. PLAN DE TRAVAIL ET CALENDRIER

Les activités prévues dans le cadre de la consultation sont les suivantes:

- Sélection de la proposition choisie : le 22 octobre
- Réunion de cadrage avec les consultant.e.s et signature du contrat : le 23 octobre
- Analyse de la documentation disponible et travail d'analyse de terrain (contexte, zone d'intervention, problèmes, alternatives, objectifs, acteurs et actualisation de la documentation) : jusqu'au 7 novembre
- Réunion de suivi avec le Comité de Coordination : le 7 novembre
- Présentation d'une version préliminaire des livrables : le 29 novembre
- Envoi de commentaires par le Comité de Coordination : le 4 décembre
- Présentation d'une version finale des livrables : le 6 décembre

## 8. LIVRABLES

A la fin de la prestation les consultant.e.s devront livrer :

- Document de formulation du Convenio 2018 (selon le format AECID). Ce document doit inclure : Analyse de problèmes, Analyse d'objectifs, Analyse des alternatives, Analyse des acteurs et des



partenaires locaux, Proposition de stratégie d'intervention, Matrice de planification (cadre logique), Budget global et par activités, Organigramme ;

- Indicateurs pour la ligne de base
- Planification annuelle du Convenio pour 2019 (PAC 1) ;
- Document d'analyse et de recommandations pour un modèle de gestion de l'intervention.

Les livrables peuvent être présentés en français ou en espagnol, en version numérique sous formats Word, PDF et Excel selon le type de document, soit par courrier électronique, soit sur une clé USB à remettre au Comité de Coordination.

#### 9. DELAIS, BUDGET ET CONDITIONS GENERALES DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le budget alloué à cette prestation ne pourra pas dépasser **26.400 euros TTC (Vingt-six mille quatre cent euros toutes taxes comprises)**, soit environ 287.760 dirhams TTC (Deux cent quatre-vingt-sept mille sept cent soixante dirhams toutes taxes comprises).

Le prestataire devra présenter un budget détaillé selon les étapes de la consultation présentée dans les termes de référence.

Le paiement sera effectué en trois tranches, avec une facture pour chaque paiement comme détaillé ci-après :

- 1) Premier paiement : 34% après la signature du contrat ;
- 2) Deuxième paiement : 33 % après la réception de la version préliminaire du rapport le 29 novembre 2018 ;
- 3) Le troisième paiement : 33% après la validation définitive du rapport final le 6 décembre 2018.

**Tout dépassement des délais proposés dans le calendrier d'envoi des livrables pourra être soumis à une pénalité, dont le taux sera fixé dans le contrat de consultation.**

#### 10. PROFIL SOUHAITE

Le bureau d'études/équipe de consultation doit être pluridisciplinaire et justifier de :

- Formation universitaire en sciences sociales, gouvernance, genre et/ou autres domaines en relation avec la prestation demandée (tous.tes les membres, au moins une des spécialités)
- Formation et expérience pertinente, d'au moins 5 ans, en projets de suivi des politiques publiques locales en matière de participation démocratique, égalité entre les hommes et les femmes, participation de la jeunesse, incidence et plaidoyer, et/ou des thématiques similaires



- Bonne connaissance du contexte de la zone d'intervention ainsi que des dynamiques institutionnelles au niveau du Maroc et du cadre juridique du pays, notamment en ce qui concerne la bonne gouvernance, l'égalité de genre et la jeunesse
- Expérience préalable en identification et formulation de projets de coopération multipartenaires
- Connaissance et expérience de la méthodologie de la coopération espagnole (Convenios)
- Maîtrise des langues française, arabe, amazigh (région de Al Hoceima) et l'espagnol sera un atout.

#### 11. DOSSIER DE SOUMISSION : DATE LIMITE LE 21 OCTOBRE 2018

Les prestataires doivent présenter les documents suivants dans un seul fichier PDF :

- Une présentation d'une page de l'équipe et/ou de l'entreprise soumissionnaire, avec un tableau récapitulatif des profils du coordonnateur.trice de la consultation et des autres membres de l'équipe en indiquant leur rôle dans cette consultation.
- Les CV des membres de l'équipe de consultation.
- Liste des expériences de travail similaires pour l'identification et la formulation des projets, ainsi que des expériences liées aux projets de suivi des politiques publiques locales en matière de participation démocratique, égalité entre les hommes et les femmes, participation de la jeunesse, incidence et plaidoyer. Note méthodologique et plan de travail détaillé, dont un calendrier provisoire de réalisation de la mission qui sera actualisé pendant la réunion de cadrage avec le Comité de Coordination.
- Une proposition financière détaillée pour la réalisation de la prestation toutes taxes comprises (TTC) en euros, incluant les frais de transport, logement et restauration de l'équipe de consultation.

**Toute offre financière dépassant le budget alloué et mentionné dans la clause 9 ne sera pas considéré par le comité de sélection.**

Les propositions doivent être envoyées au plus tard le mardi 21 octobre à 23h59 aux adresses suivantes : [j.garcia@mpdl.org](mailto:j.garcia@mpdl.org) ; [c.romero@mpdl.org](mailto:c.romero@mpdl.org) ; [gaelle.figueira@oxfam.org](mailto:gaelle.figueira@oxfam.org)

Pour plus d'informations, les personnes de contact sont : Carmen Romero ([c.romero@mdpl.org](mailto:c.romero@mdpl.org)) et Gaëlle Figueira ([gaelle.figueira@oxfam.org](mailto:gaelle.figueira@oxfam.org)).

Le choix du prestataire se fera le 22 octobre par le Comité de Coordination composé des 2 partenaires du Convenio (MPDL et Oxfam). Les critères de choix sont :

- Qualité de l'offre technique : 40% ;
- Expérience de l'équipe de travail dans la thématique et en identification/formulation de projet : 30% ;
- Connaissance du contexte : 20% ;
- Offre financière : 10%.